

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 17 Novembre 2016 à 20h

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes PARENT, SIGNORET, CHABRIDON, COULON et BILLOUD, Mrs GUILLEMIN, PRUDENT, REVILLON, PANNETIER et LAMY-PERRET

Mme BILLOUD est désignée secrétaire de séance

Après lecture, le compte-rendu de la séance du 22 Septembre 2016 est approuvé à l'unanimité. Dans le paragraphe de la sécurité sur la commune, il fallait lire Mme PARENT et non Mme PRUDENT.

Mme le Maire demande à ce que soient rajoutées deux délibérations à l'ordre du jour :

1/Décision modificative du budget

2/Groupement de commande d'achat d'énergie

Le conseil municipal accepte

Classement sonore des infrastructures routières

Après discussion portant sur les conséquences d'un tel classement, le conseil municipal, avec 8 voix pour et 3 contre, donne un avis favorable au projet d'arrêté de Monsieur le Préfet qui classe l'autoroute au niveau 1 et la route départementale en 3, sachant que le 1 est le niveau le plus élevé en matière de bruit. Ce document devra être joint pour information, aux documents d'urbanisme existants.

Remboursement de repas des adjoints techniques

Les adjoints techniques ont assisté à une formation certiphyto à Châlon-sur-Saône et ont payé leurs repas. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, acceptent de rembourser les repas des deux employés pour un montant de 14 euros à chacun.

Rapport annuel de l'assainissement collectif et autonome 2015

Monsieur PRUDENT présente le rapport annuel de l'assainissement collectif et autonome au titre de l'année 2015. Le volume d'eau traité est inférieur car la consommation est inférieure à 2014. En assainissement collectif, le coût d'un m³ d'eau traité revient à 0,65 euros par jour pour un abonnement de 120 m³. Le traitement est conforme aux règles. Il y a 15 installations en assainissement autonome. Celles non contrôlées depuis 6 ans le seront d'ici fin 2016.

Règlement intérieur du cimetière

Mmes CLEMENT et CHABRIDON, Mrs GUILLEMIN et LAMY-PERRET se réuniront le 07 Décembre à 20 heures afin de travailler sur ce règlement.

Bilan d'occupation des salles communales

Un sondage sera fait auprès des habitants pour connaître les souhaits de chacun afin d'améliorer ou de modifier les conditions d'utilisation des salles dont la fréquentation est en baisse.

Affouages 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décident d'inscrire deux parcelles de bois, une au bois de l'Ache et l'autre au bois des Rippes. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16.12.2016 auprès de la Mairie. M GUILLEMIN organisera ensuite une réunion avec les affouagistes intéressés.

Groupement de commande pour l'achat d'énergies

Suite à la création de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté il convient de redéfinir le périmètre du groupement de commande pour l'achat d'énergies autour des huit syndicats départementaux d'énergies

existants. Aussi, nous avons la possibilité d'adhérer à ce nouveau groupement pour nos commandes d'électricité et de gaz. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents décident d'adhérer au nouveau groupement de commandes pour l'achat d'énergies.

Décision modificative du budget

Les frais de scolarité demandés par la commune de Viré sont plus élevés que ceux prévus au budget et les charges demandées par l'URSSAF pour les indemnités des élus ont augmentés cette année. Par conséquent, le conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide de créditer les comptes 6531 (indemnité des élus), d'un montant de 1000 euros, et 6558 (dépenses obligatoires) d'un montant de 8200 euros. Pour compenser, le compte 022 (dépenses imprévues) est débité d'un montant de 9200 euros.

Questions diverses

- ▶ Les questions concernant le contrat d'assurance des risques statutaires et le bilan des statistiques des radars pédagogiques seront remises au débat lors d'une prochaine séance en raison d'un manque d'informations ce jour.
- ▶ Les enfants de l'école de Lugny occupent actuellement les locaux de la mairie en raison de la réfection du groupe scolaire. Par conséquent les associations de Lugny n'ont plus de salles pour leurs activités. La commune de Fleurville a donc décidé par solidarité de mettre à disposition les salles communales libres à titre gratuit pour les associations de Lugny.
- ▶ Le prestataire chargé de la collecte des ordures ménagères va changer à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le jour de ramassage changera sûrement. Les habitants seront prévenus courant décembre.
- ▶ Des hélicoptères vont survoler le territoire de la commune pour surveiller les lignes électriques entre le 16 Novembre et le 30 Décembre 2016.
- ▶ Les vœux du maire auront lieu le Vendredi 06 Janvier 2017 à 19h.
- ▶ Les barrières pour sécuriser l'abri bus ont été commandées. Les autres aménagements seront faits quand le conseil départemental aura statué sur notre demande de subvention amendes de police.
- ▶ Pour créer une aire de covoiturage, il est nécessaire d'être propriétaire du terrain. Nous ne pourrons donc pas intervenir pour faire des travaux en prolongement du parking de l'établissement « Pâte à choux ».
- ▶ Une minuterie sera installée pour l'éclairage du parking derrière la Mairie et éviter que celui-ci reste allumé à tort.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 13 Décembre 2016
Fin de séance à 23h10.

Le Maire
CLÉMENT

AVIS

1/Les inscriptions pour les affouages sont reçues en Mairie jusqu'au 16 Décembre 2016. Possibilité par mail à mairie.fleurville@orange.fr

Renseignements auprès de M GUILLEMIN au 06 09 36 90 82

2/Les inscriptions pour le repas de la Saint-Vincent (organisée par Lugny) qui a lieu le 04 Février 2017 à Viré

sont reçues en Mairie jusqu'au 13 Janvier 2017. Repas à 39 euros confection par Brin de sel de Prissé